

Réponse du Conseil administratif du 17 mai 2023 à la motion du 25 juin 2013 de MM. Laurent Leisi, Pascal Spuhler, Denis Menoud, Jean-Philippe Haas, Claude Jeanneret et Carlos Medeiros: «Un bowl ou un skate-park complémentaire pour l'hiver et les temps de pluie».

TEXTE DE LA MOTION

Au vu du succès incontestable du bowl de Plainpalais, de sa fréquentation massive par la jeunesse genevoise,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de trouver un emplacement adéquat et couvert pour les temps de pluie et l'hiver ainsi que des emplacements légers dans les quartiers.

RECOMMANDATION

Conformément aux souhaits des milieux du skate, la commission recommande de privilégier la construction d'un skate-park.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur des équipements sportifs adopté en 2017, le Conseil administratif a chargé les services du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM) et du département de la sécurité et des sports (DSSP) de veiller à ce que les conditions de la pratique des sports urbains soient améliorées en Ville de Genève en cherchant, notamment, un lieu pour implanter un skate-park couvert.

Le projet de démolition-reconstruction du centre sportif du Bout-du-Monde, en vue duquel un crédit de préétude est en cours d'examen par le Conseil municipal, prévoit la construction d'un skate-park intérieur dévolu au développement de la pratique de ce sport désormais olympique et permettant l'organisation de compétition.

Enfin, il convient de relever qu'au projet Praille-Acacias-Vernets (PAV), dans le secteur de la Porte sud sur le territoire de la commune de Lancy, un potentiel projet de sport urbain est à l'étude.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Frédérique Perler